



DÉBAT
PUBLIC

MATIÈRES ET DÉCHETS
RADIOACTIFS :
PLAN 2027-2031

ORGANISÉ PAR



**Institut National des Sciences et
des Techniques Nucléaires
Master 2 Génie atomique**

Fiche de restitution

**Analyse de controverses
sociotechniques**

FICHE DE RESTITUTION ATELIER ÉTUDIANT – DÉBAT PUBLIC PNGMDR 2027-2031

Introduction

Toute Personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement (*extrait de l'article 7 de la Charte constitutionnelle de l'environnement*)

Le rôle de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est de faire respecter ce droit.

La CNDP est une autorité administrative indépendante, elle ne dépend ni des responsables de projets mis en débat, ni du Gouvernement.

Ses valeurs sont : la dépendance, la neutralité, la transparence, l'inclusion, l'argumentation et son égalité dans leur traitement. (Pour des renseignements complémentaires se reporter à la plaquette de présentation CNDP jointe)

Parce que les décisions, les orientations prises aujourd'hui impacteront votre futur et les générations à venir, il est évident et primordial pour l'équipe du débat d'inclure la jeunesse dans ce processus du débat public « Matières et Déchets radioactifs : plan 2027-2031 »

Ce débat public, prévu du 10 octobre 2025 au 10 février 2026, vise à préparer le 6^e Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) 2027-2031. Ce débat a pour objectif de garantir un accès à l'information, de permettre à chacun de se forger une opinion et à contribuer aux choix à venir concernant la gestion des matières et déchets radioactifs. (Pour des renseignements complémentaires se reporter à la plaquette de présentation du débat jointe)

Thématiques du débat à choisir

Sur la base des nombreuses actions identifiées dans le 5^e PNGMDR et à l'issue de l'étude de contexte menée préalablement au débat, 9 thématiques se sont dégagées, considérées comme prioritaires par les membres de l'équipe du débat :

- Articulation entre PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) et PNGMDR : la gouvernance des décisions, le devenir des déchets liés au nouveau nucléaire (nouveaux EPR, SMR...)

- Les coûts et le financement de la gestion des matières et déchets radioactifs
- La catégorisation entre matière et déchets et leurs impacts
- Les enjeux de la phase industrielle pilote de Cigéo (Centre industriel de stockage géologique)
- La réversibilité et les alternatives à l'enfouissement profond.
- La gestion des déchets de très faible activité en augmentation en raison du démantèlement
- La gestion des déchets de faible activité à vie longue sans filière
- La gestion des déchets radioactifs médicaux
- Les impacts territoriaux de la gestion des matières et déchets radioactifs

La fiche de restitution qui vous est présentée ici, vise principalement à encadrer le compte-rendu d'un atelier pédagogique à destination des étudiantes et étudiants, en lien avec les objectifs du débat.

[Cette fiche doit être impérativement remplie et renvoyée avec les productions.](#)

Pour rappel :

L'atelier s'inscrit dans une démarche ayant des motivations et interactions avec le cursus universitaire.

L'atelier a été mené dans le respect des valeurs de la CNDP : compréhension des informations et données adaptées au public, communication effectuée en toute objectivité et neutralité par le corps enseignant. Les arguments ont été considérés sur le même plan.

Nom de l'établissement	INSTN, Saclay, Essonne (91)	
Niveau / Section	Master 2 Génie atomique	
Thématique(s) choisie(s) parmi les 9 ci-dessus	Déchets médicaux	
Date	20 et 21/11/2025	
Durée	2 jours	
Lieu	INSTN, Saclay, Essonne (91)	
Nombre de participant.e.s	48	
Nombre de groupes	À renseigner	
Organisation de l'atelier	Soutenance	
Présence de l'équipe du débat	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Restitution atelier :

Concernant le sujet de la controverse à explorer, aviez-vous des idées collectives au préalable ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui quelles étaient-elles ? Indiquer les grands points	<p>Avant le début de l'atelier, nous étions conscients de l'existence des déchets radioactifs médicaux et de leur gestion de manière générale, principalement au sein des établissements hospitaliers. En revanche, nous n'avions pas connaissance de l'impact de l'apparition de nouveaux déchets médicaux radioactifs (ex : lié au Lutetium-177). De plus, nous ignorions en grande partie l'existence et les enjeux spécifiques de la gestion des déchets radioactifs générés directement chez les patients, en dehors du cadre hospitalier.</p>	
Après la lecture des documents fournis, quels enjeux principaux ont été identifiés ?	<p>Après la lecture des documents fournis dans le corpus initial, nous avons eu des difficultés à identifier clairement les principaux axes de controverse. Nous avons alors décidé de compléter ce corpus initial en ajoutant des documents qui nous semblaient pertinents, mais également en menant des entretiens avec des membres de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, à savoir Emilie Jambu, directrice adjointe de la Direction des rayonnements ionisants et de la santé (DIS), et Corine Salmon, rattachée à la DIS et au Bureau des expositions en milieu médical (BEMM), afin de mieux comprendre les enjeux du sujet et le rôle des différents acteurs.</p> <p>À l'issue de cette phase de recherche et de réflexion, nous avons identifié plusieurs axes de controverse et retenu comme axes principaux : d'une part, un décalage entre la rapidité de l'innovation (nouvelles méthodes, nouveaux produits) et l'évolution de la réglementation ; et d'autre part le conflit entre la volonté de fournir un accès équitable aux soins et le coût de gestion des déchets que cela peut engendrer.</p>	

<p>Dans quelle temporalité se situe l'étude ?</p>	<p>L'étude s'inscrit dans un cadre actuel, à travers l'analyse de la gestion des déchets radioactifs médicaux, existante et des efforts d'amélioration des processus de gestion et d'informations. Elle se projette également dans une temporalité future à moyen terme, marquée par l'augmentation attendue du nombre de traitements, l'apparition de nouvelles thérapies et de nouveaux radionucléides ou particules ionisantes, qui nécessitent une évolution rapide et adaptée de la réglementation afin de pouvoir les prendre en compte.</p>
<p>Qui sont les acteurs et quels sont leurs arguments ? (Les répartir selon leur positionnement, y- a-t-il une dynamique des rebondissements/ retournements)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) : rédaction de la réglementation et contrôle de son application dans les hôpitaux, avec pour objectif d'assurer la radioprotection. ● Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) : en charge du stockage et de la gestion des déchets radioactifs issus du secteur médical. ● Les hôpitaux et le personnel médical : directement exposés aux rayonnements et aux radionucléides, ils souhaitent continuer à innover et à soigner plus de patients de manière efficace et sûre, malgré des contraintes croissantes de gestion des déchets. ● Les patients : au cœur du sujet en tant que bénéficiaires des traitements et producteurs de déchets radioactifs médicaux, notamment à domicile, mais peu représentés dans le corpus étudié. Un entretien avec la Ligue contre le cancer était envisagé mais n'a pas pu être réalisé par manque de temps.
<p>Quels sont les axes structurants identifiés de la controverse ?</p>	<p>Deux axes principaux ont été identifiés. Le premier axe concerne une forme de tension entre l'innovation en médecine nucléaire et l'évolution de la réglementation. Le développement rapide de nouveaux traitements, de nouveaux radionucléides et de nouveaux types de rayonnements nécessite une adaptation régulière du cadre réglementaire. Une volonté d'uniformisation à l'échelle nationale est mise en</p>

	<p>avant afin de limiter les écarts de pratiques entre établissements et de réduire le risque d'incidents ou d'accidents. L'enjeu est également d'anticiper l'arrivée de futurs radionucléides et types de rayonnements, afin d'éviter une révision systématique de la réglementation à chaque nouvelle innovation.</p> <p>Le second axe, identifié comme une sous-controverse, concerne les coûts importants liés à la gestion des déchets radioactifs médicaux. Ces coûts peuvent avoir des conséquences sur l'organisation des soins et soulever un risque d'inégalité d'accès aux traitements. Par exemple, certains cancers, comme le cancer du côlon, concernent majoritairement des patients incontinents générant davantage de déchets (couches, effluents), ce qui peut complexifier leur prise en charge. Cet axe soulève également la question de l'information et de la responsabilisation des patients, afin de les rendre conscients des déchets qu'ils produisent et d'optimiser leur gestion.</p>	
<p>(Facultatif) Dans quels espaces publics cette controverse est-elle reprise ? médias, arènes politiques, forums citoyens, etc.) ?</p>		
<p>Sous quel format envisagez-vous la restitution</p>	<input type="checkbox"/> Carte heuristique /cognitive	<input type="checkbox"/> Frise chronologique
	<input type="checkbox"/> Carte des acteurs et de leurs arguments	<input type="checkbox"/> Autre à préciser * Sous un format de deux pages
<p>Après cette étude avez-vous constaté une évolution de votre point de vue initial ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

- Si la restitution s'effectue de manière orale ou sous forme d'un exposé collectif voir celui-ci est filmé et peut-être repris sur le site du débat (prévoir autorisation de droit à l'image)

Restitution pour le corps enseignant de l'atelier

Dans quelle ambiance cet atelier s'est-il déroulé ?	Très attentive et ouverte : les étudiantes ont eu la possibilité d'explorer avec curiosité les sujets.
Est-ce le temps d'assimilation des informations était suffisant ?	Oui
Le corpus de documents correspondait-il aux attentes est-il suffisant, facile d'accès, trop détaillé ou pas assez ?	Pour les sujets médicaux c'était trop léger : les étudiantes ont proposé des documents additionnels et ont procédé à des entretiens
Y-at-il eu des demandes d'explications ?	Oui, plusieurs fois.
Le temps a-t-il été respecté ?	Oui
Avez-vous poursuivi les échanges ?	Oui

Annexe : corpus documentaire

Site du débat :

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs>

- Présentation de la CNDP
- Présentation du débat

Corpus correspondant à la ou aux thématiques choisies

Déchets de Très Faible Activité issus des démantèlements :

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-10>

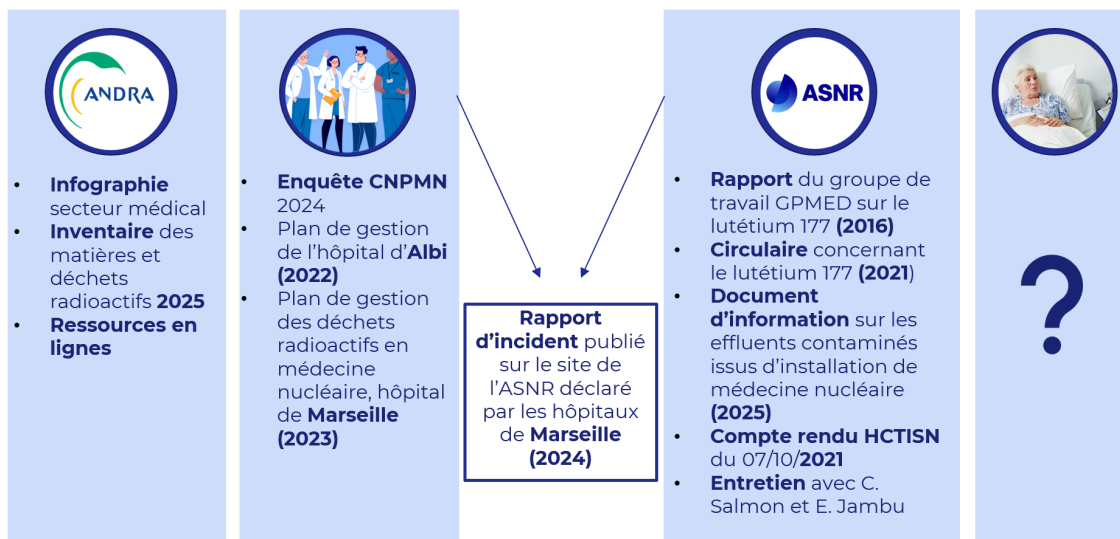
Déchets de Faible Activité Vie Longue:

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-5>

Gestion des déchets radioactifs médicaux

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-6>

ATELIER ANALYSE CONTROVERSES SOCIOTECHNIQUES – Restitution sous forme carte des acteurs et des arguments



Directrice adjointe de
la Direction des
rayonnements
ionisants et de la santé
(DIS), **ASNR**



Direction des
rayonnements
ionisants et de la santé
(DIS), et au Bureau des
expositions en milieu
médical (BEMM), **ASNR**